



CONSEIL POLITIQUE NATIONAL
COMITÉ EXÉCUTIF
SECRÉTARIAT À L'INFORMATION, À LA SENSIBILISATION ET À LA MOBILISATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°013/PLD/CPN/CE/SISM/2017

La traite négrière est une pratique barbare, humiliante et dégradante infligée aux peuples africains entre les 15^{ème} et 19^{ème} siècles par des occidentaux et qui a entraîné de nombreux bouleversements dont les répercussions se ressentent encore en Afrique. Cette pratique a eu des impacts non seulement sur le plan démographique mais aussi sur le plan économique, culturel et politique.

Il faut rappeler que lors de déclaration finale de la Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban du 31 août au 07 septembre 2001, la Communauté internationale inscrit et reconnaît l'esclavage et la traite négrière comme crimes contre l'humanité. Force est de constater que des pratiques ont resurgi au 21^{ème} siècle en Libye.

Le Parti pour les Libertés et le Développement (PLD) condamne vigoureusement toute pratique portant atteinte à la Dignité et à la Liberté humaine.

Le PLD interpelle l'Organisation des Nations Unies, l'Union Africaine et les juridictions compétentes à prendre leurs responsabilités afin de mettre fin à ce qui passe actuellement en Libye. Les auteurs de ce crime odieux et inhumain doivent être recherchés et jugés en Libye et partout ailleurs. Il apporte son soutien à ces hommes et femmes qui manifestent jour et nuit- pour que Justice soit rendue.

N'Djamena, le 22 Novembre 2017

Le Secrétaire à l'Information, à la Sensibilisation et à la Mobilisation,



SATADJIM SUCCÈS NOËL